

LES UNIVERSITES GRECQUES EN PERIL

La situation à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes

Le Ministère grec de l'Éducation nationale et des Cultes est en train de mettre en œuvre, de manière hâtive et brutale, un plan de mise en disponibilité pour le personnel administratif des huit plus grandes universités du pays. Ce plan est impitoyable, injuste et largement injustifié. Il prévoit en effet des délocalisations obligatoires et des licenciements éventuels, qui, dans certains cas, représentent 40% du personnel administratif existant.

Le propos que forme ce texte est de vous informer du grand danger qui menace les universités grecques.

Les universités grecques traversent la période la plus critique de toute leur histoire. Le Ministère de l'Éducation a décidé de mettre une grande partie de leur personnel administratif en disponibilité. Ceci conduira inévitablement les universités concernées à une incapacité de fonctionnement. Le Ministère a supprimé des postes administratifs dans les universités sans leur consentement, alors que celles-ci sont, de par la loi, des institutions autonomes. Et ce, bien que l'évaluation des structures, effectuée conformément aux directives ministérielles, ait démontré que ces universités sont en fait à court de personnel. Plus précisément, le personnel non enseignant de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (UoA) compte **1.316** membres au lieu d'un minimum nécessaire de **1.917**. En d'autres termes, l'UoA est **déjà en sous-effectif de 601 membres de personnel administratif**, tout en se tenant au service de **65.682** étudiants et **1.974** membres du personnel enseignant. Par conséquent, le ratio du personnel non enseignant pour les étudiants de l'UoA est de 1,66 pour 100 étudiants, alors que le même ratio est de 7,9 pour 100 au Royaume-Uni et de 9,5 pour 100 aux États-Unis.

Au lieu de répondre aux besoins en personnel de l'UoA, le Ministère de l'Éducation a décidé de mettre 498 membres du personnel administratif en disponibilité. En d'autres termes, le Ministère oblige l'Université d'Athènes à fonctionner avec un effectif réduit à 818 employés, alors que le nombre requis pour assurer son plein fonctionnement serait de 1.917. Les employés administratifs couvrent des **besoins permanents et durables de l'Université** en occupant des postes-clés dans l'ensemble de ses services. Leur licenciement ou délocalisation aura pour effet de paralyser le fonctionnement de l'établissement, car ce sont eux qui assurent **les services de secrétariat, d'administration, de gestion et de comptabilité**, notamment dans les secteurs suivants :

- dans **l'administration centrale** avec ses 3 directions générales et ses 3 directions indépendantes ;
- dans **40 secrétariats** de Facultés et de Départements ;
- dans **32 bibliothèques** unifiées dans 8 bibliothèques centrales ;
- dans **66 cliniques** des hôpitaux publics ;
- dans **174 laboratoires**, dans **18 musées**, ainsi que dans les installations (restaurants, logements universitaires, etc.) destinées aux étudiants en licence, master et doctorat.

Ces employés sont également chargés de la sécurité, de l'entretien et du nettoyage de **480 bâtiments** couvrant une surface de 870.000 m² ainsi que de la prévention des incendies sur une superficie de 1.400.000 m² sur le Campus universitaire et dans le Jardin botanique.

Soulignons que cette mesure aura des incidences fâcheuses sur la sécurité des locaux de l'Université, puisqu'elle impose la suppression de tous les postes de gardiens. Mais elle aura également de graves conséquences sur le fonctionnement des Secrétariats des Départements et des Facultés, dont un certain nombre seront privés de la quasi-totalité de leur personnel. De même, les Services Centraux (finances, administration, programmes de recherche, services des étudiants, S.A.R.G. -SPECIAL ACCOUNT FOR RESEARCH GRANTS) vont subir de grandes réductions de personnel. En outre, la décision du gouvernement affectera sérieusement les bibliothèques académiques, qui se verront de la sorte dans la nécessité de réduire, voire d'interrompre, une bonne partie des services fournis, tandis que certaines de leurs annexes (bibliothèques de Facultés ou/et de Départements) ne fonctionneront que partiellement, vu le manque de personnel préconisé. En même temps, la viabilité de plusieurs services d'importance, récemment mis en place et financés par les programmes du Cadre de Référence Stratégique National (CRSN) déjà en cours, sera compromise, étant donné que le fonctionnement de nombreux de ces services dépendra exclusivement du personnel des Bibliothèques une fois ce financement arrivé à terme.

Il est à noter que le rapport du Ministère de l'Éducation adressé au Ministère de la Réforme Administrative, sur la base duquel fut décidée la mise en disponibilité du personnel, n'a pas été divulgué. De plus, les critères et la méthode d'évaluation selon lesquels le Ministère a procédé à la suppression de 1.349 postes administratifs dans 8 Universités grecques n'ont pas encore été rendus publics. Par ailleurs, le Ministère a rejeté les plans d'évaluation proposés par les Universités, sans pour autant expliquer les motifs de ce rejet.

Le licenciement du personnel administratif constitue un maillon de plus dans la longue chaîne de déconsidération de l'enseignement supérieur public et gratuit. Il vient s'ajouter à la réduction de financement de 50% en trois ans, à la décote des réserves des Universités opérée à cause du PSI, à la fusion ou suppression de Départements et de Facultés dans le cadre du plan « Athéna ». La mesure de disponibilité portera un coup fatal à l'Université la plus ancienne du pays et la plus importante d'un point de vue historique ; une Université qui, malgré toutes les conditions adverses, figure parmi le 1% des meilleures Universités du monde. Son prestige et son caractère emblématique attirent des personnalités du monde entier ainsi que des collaborations avec des scientifiques et étudiants étrangers. La mesure de disponibilité entraînera l'effondrement de la structure administrative de l'Université, rendant ainsi impossible son fonctionnement. En conséquence de quoi, l'État va perdre des revenus, puisque l'Université participe à un grand nombre de programmes de recherche financés par l'État grec mais aussi par des fonds européens et internationaux. De même, les citoyens seront privés de services médicaux de qualité offerts par les hôpitaux universitaires.

Le gouvernement grec doit assumer ses responsabilités.

Un éventuel licenciement du personnel administratif entraînera, sans aucun doute, la cessation du fonctionnement de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes ainsi que de l'ensemble des Universités du pays, ce qui aura des conséquences incalculables pour la société grecque.

Nous faisons appel à toute sorte d'aide et de soutien de votre part.